

Douzièmement, il y a le programme d'aide alimentaire; ce programme, dans le cadre des affaires extérieures, est en expansion constante. Cela ne s'est pas produit brusquement bien sûr, mais en remontant à 1962-1963 nous trouvons une allocation à cette fin de 4.5 millions de dollars—un vrai programme d'austérité dont n'aiment pas parler nos vis-à-vis. Aujourd'hui, la valeur atteint 70 millions de dollars, dont le blé et la farine représentent la majeure partie.

M. Horner: Quelle est la teneur en blé et en farine?

• (4.50 p.m.)

L'hon. M. Olson: Je le répète, lorsque les députés d'en face étaient au pouvoir, ce chiffre était de 4.5 millions de dollars. Aujourd'hui, il est plus de 15 fois supérieur.

M. Horner: Quelle porportion représente le blé et la farine?

L'hon. M. Olson: La plus grande partie.

M. Horner: «La plus grande partie», ce n'est pas assez précis.

L'hon. M. Olson: Que voudriez-vous avoir? Pas beaucoup? La presque totalité est certes mieux que l'absence de majorité. J'ai énuméré 12 choses. Je ne prétends pas qu'aucune d'entre elles ne soit sensationnelle en soi, je l'ai déjà dit maintes fois. Mais, ensemble, elles représentent une aide assez considérable, à mon avis, dont on pourrait dire qu'elle constitue des soins d'urgence, un secours provisoire.

Je prétends aussi, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, que nous devrions chercher de meilleures solutions à long terme qui puissent nous aider à longue échéance; des mesures qui n'aggraverait pas davantage la situation. Chaque fois que le marché se contracte pour un produit particulier, cela crée des problèmes. Les députés, tout comme les cultivateurs du Canada, savent que l'agriculture a des problèmes. Il n'y a pas de solution entièrement satisfaisante. Tout ce que nous pouvons faire c'est de tenter d'agrandir le marché, pour ensuite trouver un meilleur système, si c'est possible, et équilibrer l'offre et la demande.

Tout le monde reconnaît que nous traversons une période pénible. D'autre part, toutes les mesures prises jusqu'ici et nos efforts actuels pour trouver des solutions à plus long terme constituent une politique qui nous aidera au cours d'une période donnée et j'estime que le gouvernement peut s'enorgueillir de ce qu'il a fait depuis dix ou onze mois.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Il est de mon devoir, conformément à l'article 40, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront soulevées au moment de l'ajournement ce soir: l'honorable député de Simcoe-Nord (M. Rynard)—la pêche—la lamproie de mer—la protection de la truite de lac; l'honorable député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall)—les transports aériens—Terre-Neuve—le service de l'EPA à Deer Lake; l'honorable député de Brandon-Souris (M. Dinsdale)—l'agriculture—l'industrie laitière—perte des contingents pour les provinces de l'Ouest.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU EN VERTU DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LA NÉGLIGENCE À ALLÉGER L'ÉTAT CRITIQUE DE LA SITUATION DE CAISSE DES CULTIVATEURS DE L'OUEST CANADIEN

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le ministre a parlé de premiers soins mais, pour ce qui est de la valeur de ses propositions, il s'agit plutôt d'un simple pansement adhésif appliqué à un homme amputé d'une jambe. Le député de Témiscamingue (M. Caouette), chef du parti créditiste a noté que le ministre avait couvert pas mal de terrain pendant sa carrière politique. Personnellement j'étais ravi qu'il ait semblé bon à l'honorable représentant de changer d'allégeance politique et de passer dans le camp du gouvernement pour devenir ministre de l'Agriculture.

Je m'étais dit à l'époque, monsieur l'Orateur, «Voilà un homme de l'Ouest canadien, qui devrait être au courant des problèmes de la région.» Je m'imaginai, après ce que nous avons connu, que nous pouvions nous attendre du moins à certaines initiatives de la part d'un homme compréhensif, averti et sympathique. Mais maintenant nous devons, je pense, parler franchement. J'éprouve toujours une grande admiration pour la personne du ministre. Je n'ai rien à redire au parti de la Chambre auquel il appartenait antérieurement mais je dois dire que les résultats du